

## **Recommandations de politiques pour la Session d'Echange de Vues de la 31<sup>ème</sup> Session du COMCEC**

La 30<sup>ème</sup> Session du COMCEC a décidé que « l'Agenda du Développement Post-2015 et les défis du développement auxquels l'Oumma Islamique fait face: l'amélioration de la prestation des services de base», soit le thème de la Session de l'Echange de Vues de la 31<sup>ème</sup> Session du COMCEC et a demandé au Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté de proposer des recommandations de politique sur le sujet mentionné ci-dessus et de soumettre un rapport à la 31<sup>ème</sup> Session du COMCEC.

Dans ce cadre, les participants, à la lumière des discussions qui ont eu lieu au cours de la 6<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté, des conclusions de l'Etude Conjointe du COMCEC-BID sur les facteurs de succès essentiels pour la mise en œuvre des ODD et du rapport de recherche préparé particulièrement pour cette Réunion, ont mis au point les défis et les problèmes suivants ainsi que les options de politique possibles à propos de la mise en œuvre des ODD dans les pays membres.

### **Défis et problèmes:**

Les participants, parallèlement aux discussions qui ont eu lieu lors de la 6<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la pauvreté qui couvraient les systèmes de prestation des services de base dans les pays membres et les facteurs clés de succès (à savoir la gouvernance, les données et le suivi, le renforcement des capacités, le financement et la cohérence des politiques) pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, ont souligné les défis et les problèmes éventuels suivants dans le cadre de la phase de mise en œuvre des ODD dans les Pays membres de l'OCI:

- La coordination inadéquate dans / entre les pays membres et les institutions compétentes dans les domaines liés aux ODD.
- L'insuffisance des ressources financières pour la mise en œuvre des ODD.
- Les lacunes en matière de données dans les pays membres, comme le manque des données désagrégées, comparables, opportunes et de qualité, qui sont très importantes pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des ODD.
- La faiblesse des systèmes statistiques des pays membres en raison de la faible capacité, à la fois, des bureaux de statistiques nationaux et des institutions nationales concernées et la coordination inefficace.
- La faiblesse de la capacité institutionnelle et humaine ainsi que l'insuffisance des infrastructures pour la réalisation des ODD dans les pays membres.
- Les effets défavorables de la mauvaise gouvernance sur les efforts de développement des pays membres à cause du manque de transparence et de l'accès à l'information, des pratiques bureaucratiques compliquées, de l'exclusion des parties prenantes du processus de prise de décision et de la réactivité insuffisante des administrations publiques.
- La faible participation des citoyens, tant dans la conception que dans la mise en œuvre de la prestation des services de base et le nombre limité des citoyens au niveau des fournisseurs de services de base.
- La faiblesse des systèmes de suivi et d'évaluation pour les programmes en cours.

- Le manque de sensibilisation du public à propos des ODD et leur mise en œuvre.
- La nécessité d'assurer un environnement paisible et favorable à la mise en œuvre réussie des ODD dans certaines parties de l'OCI.
- L'insuffisance des capacités des pays membres à préparer / développer et mettre en œuvre des projets afin qu'ils puissent utiliser le CGP du COMCEC et d'autres mécanismes de financement possibles.

### **Recommandations de politique:**

Compte tenu des défis et des problèmes mentionnés ci-dessus, les participants de la 6<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la pauvreté ont préparé une série de recommandations de politique susceptibles de promouvoir la mise en œuvre effective des ODD dans les pays membres de l'OCI. Les recommandations sont les suivantes:

#### **Au niveau national**

- Encourager les pays membres à aligner les politiques qui ont un impact sur la réalisation des ODD dans la mesure du possible.
- Encourager les pays membres à intégrer les ODD à l'échelle des plans de développement, des stratégies, des programmes et des projets nationaux.
- Encourager les pays membres à intégrer les indicateurs relatifs aux ODD dans leurs systèmes de collecte de données, y compris les Recensements et les Enquêtes.
- Encourager les pays membres à améliorer la gouvernance dans tous les domaines en assurant la transparence, l'accès facile à l'information, la prévisibilité et la participation des parties concernées.
- Améliorer la gouvernance dans la chaîne de prestation des services de base à travers la sensibilisation du public, l'amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes en cours et / ou futurs, et en favorisant la participation directe des citoyens à la prestation de services en utilisant des modèles de participation communautaire, des coopératives et des mécanismes de plaintes et de réponses.
- Désigner une institution ou un organisme faisant autorité comme agent de coordination et de suivi de la mise en œuvre des ODD.
  
- Assurer la participation active de la société civile, des ONG, du monde des affaires, des milieux scientifiques et universitaires dans le processus de mise en œuvre des ODD.
  
- Diversifier les fournisseurs de services de base grâce à l'engagement des entreprises privées, en assurant une concurrence entre les fournisseurs sous la supervision et la surveillance des gouvernements centraux et en utilisant les mécanismes de partenariat public-privé.

- Elaborer un cadre financier pour une meilleure réalisation des ODD avec les ressources nationales possibles et les contributions éventuelles des pays donateurs et des institutions internationales.
- Soutenir les efforts de mobilisation des revenus nationaux des pays membres concernés par le biais des programmes de renforcement des capacités / activités comme la collecte des impôts ; ce qui pourrait être une composante essentielle du cadre de financement des ODD.
- Améliorer le partenariat et la coopération pour mobiliser et utiliser efficacement le financement public international, encourager le secteur privé national et international, stimuler le commerce ainsi que les investissements et attirer les investissements d'IED dans les pays de l'OCI.
- Renforcer la solidarité entre les pays membres par, entre autres, l'amélioration du soutien accordé par les pays membres à revenu élevé aux pays à faible revenu dans la mise en œuvre des ODD.
- Encourager les pays membres de l'OCI à intégrer des instruments de finance islamique afin de promouvoir la stabilité financière, l'inclusion financière dans leurs systèmes financiers en tant que mécanisme complémentaire du financement de la mise en œuvre des ODD et pour financer des projets d'infrastructures de grande envergure.
- Encourager les pays membres à accroître l'utilisation / l'efficacité des mécanismes / des instruments islamiques comme les Waqfs, la zakat, la Sadaqa pour mieux contribuer au financement et à la mise en œuvre des ODD.
- Améliorer les mécanismes de suivi pour une meilleure mise en œuvre des ODD.

### **Au niveau de l'OCI**

- Une approche globale et holistique, accompagnée des ressources humaines, institutionnelles et financières nécessaires, doit être développée pour la réalisation efficace des ODD afin d'atteindre les objectifs ambitieux des ODD au sein de l'OCI.
- Intégrer les ODD dans les documents pertinents de l'OCI à la mesure du possible.
- Encourager les institutions de l'OCI à intégrer et à refléter les vues et les contributions de la société civile, des ONG, du monde des affaires, des milieux scientifiques et universitaires, autant que possible, dans leurs activités de mise en œuvre des ODD.
- Développer des mécanismes de coopération efficaces impliquant les pays / organisations de l'OCI et les pays / organisations qui ne sont pas membres de l'OCI pour la mise en œuvre réussie des ODD.

- Améliorer la capacité des institutions de l'OCI à fournir de meilleurs services aux Etats membres pour la mise en œuvre effective des ODD.
- Encourager les institutions de l'OCI à promouvoir une utilisation plus grande et plus efficace des services islamiques financiers dans les pays membres de l'OCI dans le cadre de la mise en œuvre des ODD.
- Améliorer les programmes de renforcement des capacités actuels et les initiatives telles que SESRIC-StatCaB et la BID - StatCaB et développer d'autres initiatives semblables qui peuvent améliorer la capacité des bureaux statistiques nationaux (BSN) ainsi que les capacités statistiques des institutions concernées.
- Mettre en place / développer des banques de données pour les statistiques relatives aux ODD parallèlement au système des Nations Unies et aux pratiques convenues au niveau international.
- Harmoniser les méthodes de collecte de données relatives aux ODD afin de combler les lacunes de données et de produire des ensembles de données et de statistiques comparables.
- Aider les pays membres à améliorer leur préparation / développement de projet et leur capacité de mise en œuvre comme dans le Mécanisme de Financement du Projet du COMCEC, le programme du renforcement des liens de la BID, l'OCI-PFP du SESRIC ainsi que dans la conception et la préparation des PPP, en vue d'une meilleure utilisation des fonds pour la réalisation des ODD.
- Améliorer la capacité institutionnelle et financière de la BID et le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) à fournir un soutien financier et technique accru aux pays membres à faible revenu pour la mise en œuvre de des ODD.